



## PROTOCOLE COVID-19

### Accueil du public, Protocole - Équipe Côté Cour

#### Organisation des représentations

**De façon générale, il est indispensable de fournir au public la totalité des informations** qui lui permettent de savoir quelles sont les mesures qui sont mises en place pour les accueillir dans de parfaites conditions de sécurité sanitaire. Cette information a pour but de rassurer les spectateurs, qui pourraient redouter la propagation du virus, mais aussi de leur permettre de respecter les consignes que sont mises en place dès leur arrivée sur site.

**Des affichettes seront également prévues dans les espaces d'information stratégiques** (notamment portes d'entrée, hall, sanitaires).

Pour faire face aux difficultés liées à la situation sanitaire, et selon les recommandations, Côté Cour s'engage à :

#### **Préparer une valise STOP COVID comprenant :**

- Du gel hydro alcoolique.
- Des affiches informant le public.
- Des lingettes désinfectantes.
- Des masques, en cas d'oubli d'un spectateur (au prix de 1 €).

#### **Faire appliquer les gestes barrières :**

- Se laver les mains très régulièrement.
- Tousser ou éternuer dans son coude.
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter à la poubelle.
- Ne pas se toucher le visage.
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.
- Respecter une distance physique d'au moins un mètre.

### S'assurer de la préparation et du nettoyage de la salle

- **Quand l'équipement est ouvert au public, les locaux seront nettoyés et désinfectés de façon approfondie une fois par jour par les agents municipaux.** Le nettoyage s'effectue avec les produits habituels. La plupart des désinfectants ménagers courants sont efficaces.
- **Les surfaces fréquemment touchées par les spectateurs** (notamment poignées de porte, rampes d'escalier, boutons d'ascenseur, robinets d'eau des toilettes) **seront nettoyées et désinfectées entre chaque séance par Côté Cour.**
- **Il est nécessaire d'aérer au maximum la salle entre 2 représentations.** Si l'aération est possible, elle doit être réalisée de 10 à 15 minutes entre deux séances.

### Organiser l'accès au lieu, sécurité, contrôle des billets

- **Organiser les espaces et les circulations pour éviter tout regroupement. La distanciation commence aux abords de l'établissement.** Dans le cas où une attente serait nécessaire devant les portes, il est recommandé de veiller à organiser cette attente.
- **Un document/feuille de route sera adressé aux enseignants pour leur proposer un cadre de fonctionnement :**
  - des groupes interclasses seront définis en amont de la séance.
  - **l'accès au lieu est réservé aux spectateurs munis d'un masque**, à l'exception des enfants de moins de 11 ans pour lesquels le port du masque ne peut être imposé. **L'entrée du lieu peut être refusée aux spectateurs n'étant pas munis de masques.**
  - **Côté Cour fournira du gel hydro-alcoolique à l'entrée** pour la désinfection des mains de l'ensemble des spectateurs.
  - **le placement dans l'espace d'attente sera fait par le référent Côté Cour**, pour éviter le brassage des écoles et des classes entre elles.
  - le déplacement aux toilettes se fera par membres d'une même classe, en nombre limité.
  - **les espaces par classes dans la salle de spectacle seront préparés en amont** par l'équipe de Côté Cour (accueil, technique) et l'équipe artistique.
- Côté Cour aura prévu des mesures adaptées pour le dépôt des vestes, manteaux... une table par classe sera installée, à distance les unes des autres.
- **Pendant la circulation des publics, il est recommandé de maintenir ouvertes un maximum de portes**, afin d'éviter les manipulations, si cela est compatible avec les conditions de sécurité en vigueur dans la structure. Dans les cas où cela est possible, la/les porte(s) de sortie de l'établissement peut/peuvent être différente(s) de la/les porte(s) d'entrée, dissociant les flux.

- **Il est recommandé de s'assurer que le public est en mesure de se laver les mains de façon adaptée**, notamment grâce au renouvellement régulier des consommables (notamment savon, essuie-mains jetable). Les essuie-mains à usage unique doivent être privilégiés à l'utilisation de sèche-mains à air pulsé, et les essuie-mains en tissu sont à proscrire.
- Quand cela est possible, il est recommandé de maintenir les fenêtres ouvertes pendant l'utilisation des sanitaires.
- **Le contrôle des billets sera effectué de façon adaptée**, en séance scolaire par l'édition d'un seul billet par classe et remis à l'enseignant, et en séance tout public soit par un simple contrôle visuel, soit en demandant aux spectateurs de déchirer eux-mêmes leur billet sous le contrôle du personnel de salle.
- **L'entrée dans la salle de spectacle se fera si possible de façon échelonnée. Il sera nécessaire d'attendre l'attente se fera à l'extérieur que la personne chargée de l'accueil accompagne le groupe** pour entrer dans le bâtiment, dans la salle et pour se déplacer (pour entrer dans la salle ET en sortir).
- Les spectateurs seront avertis que la sortie doit se faire dans le respect de la distanciation physique (par ex, pour les configurations assises, rangée par rangée ou toute autre fonctionnement adapté à la configuration des lieux). **L'organisation de la sortie est annoncée en début de séance.**